

LES PRETRES ET LES CONSEILS DE LA PAROISSE

CURÉ : P. JEAN-FRANÇOIS GALINIER - PALLEROLA

PRETRE ETUDIANT AU SERVICE DE LA PAROISSE : M. L'ABBE TOUSSAINT DAMAN

ÉQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE : JACQUES BOISSEUIL, XAVIER BOONE, SR ROSALIA FACHINI, GUILLAUME HUBERT, JEANNE-FRANÇOISE DE LAGENESTE, ANNE-FRANCE OSIO

CONSEIL ECONOMIQUE : JACQUES BOISSEUIL, JEAN-BRICE CUSSAC, JEAN-PAUL DEKNUIDT, MARIE-AMELIE FIESHI, ANNE DE LA SAUZAY, GUILLEMETTE VIALAR

CULTE

Dimanche : Messe à 10 h. 30, Messe anticipée du dimanche le samedi à 18 h.

Semaine : du lundi au mercredi (M. le Curé) du jeudi au vendredi (M. l'Abbé Toussaint), messe à 18 h .

Adoration du Saint Sacrement et confessions : le vendredi après la messe. (Sauf absence du P. Toussaint).

PERMANENCE D'ACCUEIL : MERCREDI 16 H – 18 H, JEUDI 10 H – 12 H, SAMEDI 10H -12 H, SAUF VACANCES SCOLAIRES.

POUR NOUS JOINDRE : 05 61 80 98 46

sec.saintfrancois@gmail.com

Pour soutenir la paroisse : <https://don.diocese-toulouse.org/quete>

INTENTIONS DE MESSE

Déposer une intention de messe, même pendant le confinement : durant les permanences d'accueil, par téléphone, mail, courrier.

BAPTEMES : baptême.saintfrancois@gmail.com

MARIAGES : mariage.saintfrancois@gmail.com

FUNERAILLES : 07 68 66 32 07

FAIRE UN DON OU PARTICIPER AU DENIER DE L'ÉGLISE

Les enveloppes du denier du culte sont au fond de l'église.

Chèques à l'ordre d'ADT Paroisse Saint François d'Assise

En ligne : <https://don.diocese-toulouse.org/denier-eglise/~mon-don/>

Retrouvez les informations et les actualités de la Paroisse

<http://toulouse.catholique.fr/Paroisse-de-Saint-Francois-d-Assise>

DIRECTEUR DE PUBLICATION : P. JEAN-FRANÇOIS GALINIER-PALLEROLA



PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
Doyenné Saint-Dominique et Saint-François

Église St François d'Assise : 106 av. Camille Pujol, 31500 Toulouse

Salle Sainte Claire : 106 avenue Camille Pujol 31500 Toulouse

Presbytère : 37 av. Raymond Naves, 31500 Toulouse

Salle Saints Pierre et Paul : 7 rue Victor Basch 31500 Toulouse

Bulletin paroissial 2022/3

Bulletin du 6 mars au 3 avril 2022

APPEL AU DENIER DU CULTE

Comme tous les ans, depuis une trentaine d'années, la nouvelle campagne du denier du culte coïncide avec le carême. Le choix de ce moment vise à orienter les dons des fidèles vers le denier du culte dans une période de pénitence et d'appel à l'aumône. Le risque est de faire croire que donner au denier du culte est un acte de charité envers l'Église, alors que c'est un acte de justice. Si l'Église est notre mère, subvenir à ses besoins, comme à ceux de ses parents, relève de la justice. Si les prêtres et les évêques consacrent leur vie au service du peuple de Dieu, il est juste que ce peuple leur assure un niveau de vie proche de la moyenne de la société. Si les services et paroisses ont besoin de salariés, il est juste de leur verser ce qui leur est dû. Si les baptisés doivent annoncer l'Évangile, il est juste qu'ils en fournissent les moyens humains et financiers. Si Dieu est le Créateur, il est juste que ses créatures lui fassent hommage d'une partie du fruit de leur travail.

La Révolution a supprimé la dîme, impôt perçu théoriquement en faveur du clergé de la paroisse, mais détourné de sa fin et rarement versé au desservant de la communauté. Le Concordat de 1801 a organisé un service public du culte catholique et prévu de salarier le clergé séculier, comme c'est encore le cas en Alsace et en Moselle. Les fidèles ont perdu de vue l'obligation de participer matériellement à la vie de l'Église. Avec la Séparation de l'Église et de l'État en 1905, ces salaires versés par le Ministère des cultes ont été supprimés et les paroisses ont perdu les biens et revenus des fabriques, qui permettaient de pourvoir au fonctionnement de la vie paroissiale. Les prêtres ont subi une importante perte de revenus, certains sont tombés dans la misère. En automne, une fois les récoltes rentrées, ils devaient visiter les fermes une à une pour demander le denier du culte en calculant l'heure pour se faire offrir un repas.

Les legs, les offrandes à l'occasion des baptêmes, mariages, obsèques, la quête du dimanche, les demandes de messes abondaient les revenus de la paroisse. Or au XXI^e s. ces ressources s'amenuisent : Beaucoup de causes utiles sollicitent les legs ; les obsèques ne fournissent plus les quêtes abondantes de jadis ; les demandes de sacrements subissent une baisse générale, accélérée par l'épidémie de COVID ; l'habitude de faire célébrer des messes pour les défunts disparaît. Reste le denier du culte, souvent payé directement au diocèse. Des donateurs de plus en plus généreux, mais de moins en moins nombreux. L'Église ne fait pas payer ses prestations cultuelles en fonction de leur coût calculé pour équilibrer ses comptes. Elle a besoin du soutien régulier des catholiques, pratiquants réguliers ou pas, pour continuer la mission que le Christ lui a fixée et offrir l'aide de la religion à qui le demande.

P. Jean-François GALINIER-PALLEROLA, Curé de Saint-François d'Assise



web

DEVENIR VOLONTAIRE A LOURDES

Bonjour à chacun et à chacune. Je viens à vous pour un appel au Bénévolat à la Cité Saint Pierre à Lourdes.

En effet, ce lieu ne peut vivre sans les bénévoles, et cette année, nous sommes en manque. Donc, si vous avez des disponibilités à partir de la deuxième quinzaine de mars, et si vous avez envie de vivre cette expérience du service, dans un beau cadre et à proximité du Sanctuaire, vous serez les bienvenus. Vous pouvez faire de dix à 20 jours. Vous êtes logés et nourris. Ceux qui le peuvent et le souhaitent, participent financièrement, selon leurs moyens.

Comment faire la demande ? Soit par téléphone au : 05.62.42.71.16

Soit par mail : benevolat.csp@secours-catholique.org Soit : www.citesaintpierre.net

Merci pour l'intérêt que vous y porterez.

Sr. VIRGINIA, Cité Saint Pierre, LOURDES

PÈLERINAGE PAROISSIAL

AUX LIEUX SAINTS DOMINICAINS

Nous savons que Saint Dominique a fondé à Toulouse l'Ordre des Frères Prêcheurs, qui était au début une communauté religieuse dépendant de l'évêque de Toulouse, Foulques, qui a accueilli Dominique et ses compagnons. Cette communauté, dispersée dans toute l'Europe, à cause de la révolte de Toulouse et du retour des comtes Raymond VI et Raymond VII, est devenue un ordre de droit pontifical répandu dans le monde entier. Mais son origine se trouve à Prouilhe, dans l'Aude, où Dominique a fondé une communauté de moniales, avant celle des Frères Prêcheurs, pour accueillir les dames converties du valdésisme et du catharisme. Dominique s'est fixé sur la colline de Fanjeaux, au dessus de Prouilhe, pendant plusieurs années et a été curé du village. Il a rayonné de ce centre pour une prédication itinérante, comme l'ont fait les apôtres, à pied et en mendiant.

Je vous propose d'aller découvrir ces lieux le samedi 7 mai. Les plus jeunes feront une randonnée à pied au Sud de Fanjeaux, les autres suivront une visite guidée par le Fr Gilles DANROC o.p. et partageront leurs provisions dans l'ancien couvent des Frères, à Fanjeaux. Tout le monde sera réuni pour la messe à 16 h dans la chapelle de l'ancien couvent des Frères de Fanjeaux. Nous affréterons un autobus pour le voyage. C'est une bonne occasion pour renforcer nos liens communautaires. Réservez la date sur vos agendas.

OBSEQUES CÉLEBRÉES

18 février, Colette LAURENS, 83 ans,

25 février, Lucette CAHUZAC, 89 ans

PÈLERINAGE DES PÈRES DE FAMILLE

Comme l'an dernier, un groupe dynamique de pères de famille de la paroisse constitue un chapitre autonome pour participer au Pèlerinage des pères de famille proposé par la cathédrale. Ils seront accompagnés par le Fr. Timothée LAGABRIELLE o.p. Réservez les dates du **Jeudi 7 juillet au soir – dimanche 10 juillet.**

BAPTÊME

12 mars, 11 h, Nohélie GRANIER

CALENDRIER

Mercredi 2 mars, entrée en carême, messe avec imposition des cendres à 18 h, jour de jeûne et d'abstinence

Lundi 7 mars, 20 h 30, réunion de l'Equipe d'Animation Paroissiale.

Dimanche 13 mars, 9 h 15 – 16 h, session de préparation au mariage. 12 h 30, repas partagé salle Saints Pierre et Paul.

Mardi 15 mars, 17 h, 3^e étape du baptême pour les élèves de l'école du Caousou.

Jeudi 24 mars au matin, Mgr de Kerimel rencontre les prêtres, les diacres et les laïcs en mission ecclésiale du doyenné à la paroisse du Christ-Roi.

Samedi 26 mars, 16 h, Catéchèse et Chemin de croix pour les enfants.

DE LA LETTRE du PAPE ÉMERITE BENOIT XVI

(après le rapport sur les abus sexuels dans le diocèse de Munich, février 2022, conclusion)

...Bientôt, je serai face au juge ultime de ma vie. Bien que, regardant en arrière ma longue vie, je puisse avoir beaucoup de motifs de frayeur et de peur, mon cœur reste joyeux parce que je crois fermement que le Seigneur n'est pas seulement le juge juste mais, en même temps, l'ami et le frère qui a déjà souffert lui-même mes manquements et qui, en tant que juge, est en même temps mon avocat (Paraclet). À l'approche de l'heure du jugement, la grâce d'être chrétien me devient toujours plus claire. Être chrétien me donne la connaissance, bien plus, l'amitié avec le juge de ma vie et me permet de traverser avec confiance la porte obscure de la mort. À ce propos, me revient sans cesse à l'esprit ce que Jean rapporte au début de l'Apocalypse : il voit le Fils de l'homme dans toute sa grandeur et tombe à ses pieds comme mort. Mais Lui, posant sur lui sa main droite, lui dit : "Ne crains pas ! C'est moi" (cf. Ap 1, 12-17).